

Article 29 du Règlement

M. Prud'homme: Je ne négligerai jamais les affaires du Québec, tout comme mes collègues d'en face ne voudraient pas négliger celles des provinces de l'Atlantique. Je leur sais gré de nous avoir éclairés.

Il me semble que ce malaise est bien plus profond . . .

[Français]

Que le malaise est immensément plus profond que l'on semble bien vouloir l'indiquer ce soir dans le débat. Et si ce débat ne devait que faire mieux réfléchir le gouvernement dans ces délibérations pour éviter ces problèmes éventuels.

[Traduction]

C'est justement pourquoi j'y participe. Si des Canadiens d'une région pays sont absolument mécontents, nous ne savons que trop bien à quoi cela conduira: à l'affrontement et à des manifestations sur la Colline. Je ne prédis pas l'avenir. Il me semble évident que c'est ce qui se passera. Mon père m'a toujours dit quand il fallait que je prenne une décision importante d'y réfléchir à deux fois, puis une troisième fois. Il disait que si personne ne disait un mot cela voulait dire que tout se passerait bien mais que si les gens commençaient à se disputer et à dire que ce n'est pas possible, alors il y aurait des problèmes. Comme le député d'Halifax l'a déclaré, il arrive un moment où il faut prendre une décision. Je rappelle aux députés que ce n'est pas la fin du débat.

Je voudrais que les députés des provinces atlantiques n'oublient pas qu'ils ont été élus parce qu'ils avaient promis de consulter les provinces. Deux premiers ministres qui ne sont pas libéraux semblent être extrêmement mal à l'aise en ce moment. C'est pourquoi je me demande ce qui se passe. Deux premiers ministres conservateurs attaquent un gouvernement du même parti. C'est très inhabituel. C'est suffisant pour me donner à réfléchir. Je ne présenterai pas d'excuses pour avoir participé à ce débat ce soir.

Si M. Bourassa devait attaquer le gouvernement libéral à Ottawa, je voudrais savoir ce qui se passe. Nous sommes censés au moins nous entendre. Or il semble qu'il règne une grave mésentente. Je voudrais que le gouvernement soit extrêmement prudent en l'occurrence. Personne n'a plus besoin de cette industrie que les habitants des provinces atlantiques, en particulier les Terre-Neuviens. Il n'est pas nécessaire de venir de Terre-Neuve pour comprendre ce qu'ils endurent.

Quand il y a du chômage au Québec, je sais qu'il y en a encore plus dans les provinces atlantiques et que même si personne n'est très riche au Québec, il y en a de plus pauvres dans d'autres régions du Canada. Je ne veux pas que des Canadiens d'une région disent que le gouvernement fédéral ne les écoute pas et qu'ils disent: «Vous devriez voir ce qu'il nous fait. Il nous écoute encore moins». Ce n'est ni du bon fédéralisme ni de la bonne entente. Ce n'est pas pour cela que les Canadiens ont élu le gouvernement actuel. Le parti ministériel s'est fait élire avec un programme de coopération, de consultation et de voies nouvelles pour le Canada. Il devait régner une merveilleuse harmonie. L'harmonie est rompue aujourd'hui, et je veux savoir pourquoi. Je remercie les députés de leur attention. Merci au personnel d'être resté aussi tard.

• (0210)

M. Pat Binns (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, c'est pour moi

un privilège d'intervenir après les députés de Saint-Denis (M. Prud'homme) et de Dartmouth—Halifax-Est (M. Forrestall). Ils ont à eux deux près de 50 ans d'expérience aux Communes. Ils connaissent bien cette institution et le rôle qu'elle joue dans la vie des Canadiens et les pêches de la côte est.

Je note avec plaisir que 14 députés du parti ministériel sont intervenus dans le débat, ce qui prouve que la question est capitale pour le parti progressiste conservateur. Nous sommes heureux que ce débat ait eu lieu. Il se pourrait que d'autres députés veuillent prendre la parole après moi. J'en suis même sûr. Je remarque qu'il n'y a eu que dix orateurs du Nouveau parti démocratique et du parti libéral. Je ne vais pas leur faire de reproches pour cela. Leurs préoccupations pour les pêches de la région atlantique du Canada sont tout à leur honneur. Je me demande parfois jusqu'à quel point ils sont sincères, car nous avons eu droit à un ou deux discours des députés d'en face qui, dans leurs 20 minutes de dialogue, n'ont pas dit un mot du poisson. Mais passons.

Ce débat a été important pour les Canadiens de l'Atlantique, tout comme pour les députés de mon parti. Il a été établi hors de tout doute que les ministériels peuvent prendre la parole à la Chambre afin de livrer le fond de leur pensée. Ils ne sont pas astreints à la discipline de parti. Si les députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre ont des questions à poser, ils ont toute liberté pour le faire et même pour contester les orientations politiques. Ils peuvent, au nom de leurs électeurs, des pêcheurs qu'ils représentent, donner leur avis sur la voie à choisir afin de conclure le meilleur marché possible pour le Canada atlantique.

Il pourrait être question une prochaine fois des pêches dans les eaux intérieures ou de celles de la côte ouest. Je le mentionne parce que le débat de ce soir tranche avec ce qui se passait à la Chambre depuis 25 ans, alors que les membres du parti au pouvoir étaient tenus de suivre l'orientation et la politique préconisées par le chef du parti et le cabinet. Malheureusement, les députés n'avaient aucune chance d'exprimer leur opinion personnelle, de défendre leurs électeurs et d'influer sur le gouvernement de la manière qu'on l'a fait ce soir. La Chambre fonctionnera mieux si les députés continuent de pouvoir agir ainsi.

Au cours du débat, les députés conservateurs ont fait passer les intérêts des pêcheurs canadiens en priorité. Ils les ont soutenus, même si d'autres pays pêchent dans nos eaux territoriales et qu'ils le font depuis des centaines d'années, lorsque nous n'avions pas encore établi notre souveraineté sur ces eaux. Pourtant, le gouvernement s'est chargé de conclure des accords en vertu desquels il sera établi à jamais que ces ressources doivent appartenir avant tout aux pêcheurs canadiens.

Il a élaboré un plan d'action qui nous permettra ainsi qu'aux pêcheurs de profiter de cette ressource pendant des années. D'ici à l'an prochain, et même d'ici à cinq ans, les avantages que procureront aux pêcheurs de l'Atlantique les ressources océaniques et la zone de 200 milles se multiplieront. Le gouvernement n'a pas hésité à s'attaquer résolument à cet objectif. On peut ne pas être du même avis pour ce qui est de la façon d'atteindre cet objectif. Mais il ne fait aucun doute que notre parti, le gouvernement, s'est donné pour objectif d'assurer aux